

Lirac

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du syndicat Lirac

Le président du syndicat AOC Lirac Alain Jaume et son conseil d'administration ont convié récemment leurs adhérents au siège du syndicat, à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire. Une trentaine de personnes ont répondu présent.

Après avoir remercié Philippe Pellaton, président de l'organisme de gestion (ODG) côtes-du-rhône de sa présence, Alain Jaume a débuté la séance par l'assemblée générale extraordinaire afin de modifier certains articles des statuts : quorum réduit au tiers des membres, délai de convocation ramené à dix jours, notamment.

Il a enchaîné ensuite par l'assemblée générale ordinaire avec l'approbation du procès verbal de la dernière assemblée générale du 18 fé-



Le président AOC Lirac, Alain Jaume, avec son conseil d'administration.

vrier et le vote du quitus aux administrateurs.

La cotisation à l'ODG de l'AOC Lirac pour le prochain exercice est maintenue à 1,85 € par hectolitre.

Puis, Olivier Lafont a présenté le rapport d'activité riche en événements, avec notamment les actions engagées par le syndicat sur la protection de son terroir (carrières

Gontero et le projet de gazoduc prévu pour 2015 qui demande une vigilance et une mobilisation de tous pour protéger le vignoble de cet ouvrage).

Brice Beaumont a ensuite fourni de nombreuses informations sur le plan de contrôle et d'inspection.

Les comptes de l'exercice 2008 ont été présentés par l'expert comptable M. Marquis, et approuvés par l'assemblée.

Enfin, le président a lu le règlement intérieur de l'ODG déjà validé par le conseil d'administration. Le tiers des membres renouvelables du conseil d'administration a été alors réélu. Le conseil d'administration passe de vingt-quatre à vingt-neuf membres. ●

► **A suivre.**